INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROBERT

Assemblée ordinaire du conseil municipal de Saint-Robert, tenue le 11 août 2025, à 19 h 30, à la salle communautaire.

Sont présents(es) : Michel Boisvert, Yan Bussières, Joël Pelletier, Stéphane Cournoyer, Annie Laliberté et Myriam Chapdelaine;

M. Gilles Salvas, maire préside l'assemblée. Mme Nathalie Lussier, directrice générale/ greffière-trésorière est également présente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Gilles Salvas, maire souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance.

9158-08-2025 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Myriam Chapdelaine et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'accepter l'ordre du jour, et ce sans modifications.

ADOPTÉ

9159-08-2025 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

Il est proposé par Annie Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 juillet et une séance spéciale du 16 juillet et ce sans modifications.

ADOPTÉ

9160-08-2025 **APPROBATION DES COMPTES**

Sur proposition de Stéphane Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'accepter et de payer les comptes présentés: du 9 juillet au 11 août 2025 :

Comptes: 200 253.91$
Salaires : 28 861.97$

Total : 229 115.88$

DÉPENSES ENGAGEMENTS DE CRÉDIT

Je soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins à lesquelles les dépenses ci-haut décrites par le Conseil de la susdite Municipalité.

_____
Nathalie Lussier, Directrice générale/greffière-trésorière

ADOPTÉ

9161-08-2025 **CORRESPONDANCES**

Ville de Sorel-Tracy – coût réel de la protection contre l'incendie pour l'année
MRC Pierre-De Saurel – autorisation traverses de VTT et de motoneiges – hiver 2025-2026
Programme Primeau 2023-2033 – fermeture du dossier municipal

9162-08-2025 **RAPPORT MRC ET COMITÉS**

9163-08-2025 **DEMANDE DES CONTRIBUABLES** (aucune demande)

9164-08-2025 **DÉPÔT DU RAPPORT DE LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC – DOSSIER CMQ - 71859-001**

CONSIDÉRANT QUE la Commission municipale du Québec a procédé à une enquête en éthique et en déontologie concernant un membre du conseil;

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 28 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, la directrice générale/greffière-trésorière à l'obligation de déposer à la première séance ordinaire du conseil suivant la réception de la décision, soit le 11 août 2025;

EN CONSÉQUENCE IL EST RÉSOLU

QUE le conseil municipal a pris acte du rapport de la Commission municipale du Québec transmis à la municipalité de Saint-Robert, en date du 7 août 2025.

9165-08-2025 **AVIS OFFICIEL DE FIN D'EMPLOI - EMPLOYÉ #02-57**

ATTENDU QUE le 10 mars 2025, la Municipalité a procédé à l'embauche de l'employé portant le #02-57;

ATTENDU QUE l'employé est absent du travail depuis le 6 mai 2025 ;

Formules Municipales - No 4614-MST (FLA-750)

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROBERT

ATTENDU QUE le 8 juillet 2025 la Municipalité, par l'intermédiaire de sa Directrice générale, a demandé à l'employé son intention considérant que le billet médical était pour la période du 2 juin au 2 juillet 2025;

ATTENDU QUE le 14 juillet 2025 l'employé a informé la municipalité, qu'il avait un rendez-vous de prévue le 21 juillet avec le spécialiste;

ATTENDU QUE depuis le 21 juillet 2025, l'employé n'a communiqué d'aucune manière avec la municipalité pour l'informer de son intention;

Pour ces motifs, il est proposé par Joël Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) :

QUE la Municipalité met fin à l'emploi de l'employé # 02-57 en date de la présente;

QUE la directrice générale est autorisée à informer l'employé de la fin de son emploi, et ce par huissier.

ADOPTÉ

9166-08-2025 **INSCRIPTION COLLOQUE ADMQ – 11 EPTEMBRE 2025**

Sur proposition de Michel Boisvert et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser la directrice générale à participer au colloque de zone qui aura lieu le 11 septembre 2025 à Rougemont au coût de 250$ + les frais inhérents.

ADOPTÉ

9167-08-2025 **DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE – RANDONNÉE DU SOUVENIR THIERRY LEROUX**

Sur proposition de Michel Boisvert et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser la randonnée du souvenir Thierry Leroux à circuler sur le territoire de la municipalité de Saint-Robert lors de leur passage entre le 25 et le 27 septembre 2025.

L'autorisation est faite sous réserve de l'approbation du Ministère des Transports.

ADOPTÉ

9168-08-2025 **APPROBATION ÉTATS FINANCIERS 2023 – OH PIERRE-DE SAUREL**

Sur proposition de Michel Boisvert et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'approuver les états financiers au 31 décembre 2023 de l'OH Pierre-De Saurel, lettre de la Société d'habitation du Québec du 4 juillet 2025

ADOPTÉ

9169-08-2025 **CONTRIBUTION 2024 – OH PIERRE-DE SAUREL**

Sur proposition de Michel Boisvert et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) de verser la somme de 1 921$ représentant 10% de la part municipal du budget d'exploitation, et ce pour l'année 2024.

ADOPTÉ

9170-08-2025 **OPÉRATION NEZ ROUGE 2025**

Sur proposition de Yan Bussières et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) de contribuer financièrement à l'Opération Nez rouge de Sorel-Tracy pour la 35e édition et ce pour la somme de 250$, soit le format carte d'affaire.

ADOPTÉ

9171-08-2025 **APPUI : DÉNONCIATION AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC EN LIEN AVEC L'BSENCE D'AJUSTEMENT FINANCIER DE CERTAINS PROGRAMMES DESTINÉS AUX MUNICIPALITÉS**

ATTENDU que plusieurs programmes du Gouvernement destinés aux municipalités ne sont pas indexés, malgré la situation économique actuelle;

ATTENDU QUE cela a un impact direct sur l'augmentation importante de la charge fiscale globale des contribuables et sur la capacité financière des municipalités dont les MRC du Québec, puisque ces dernières doivent composer avec une hausse importante des coûts, pour la réalisation de projets et le maintien des services à la population;

ATTENDU QUE les municipalités sont responsables de faire des budgets équilibrés, lesquels doivent tenir compte de la capacité de payer de leurs citoyens(nes);

ATTENDU QUE le Gouvernement du Québec doit agir afin de régulariser la situation, notamment en rétablissant le financement destiné aux municipalités à un niveau acceptable, compte tenu de la situation économique actuelle;

IL EST PROPOSÉ PAR Stéphane Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers de présents(es) :

DE DEMANDER au Gouvernement du Québec de régulariser le financement des programmes destinés aux municipalités, dont les MRC, notamment en prévoyant un

financement adéquat, en tenant comptes de l'inflation et des changements qu'elles subissent parfois.

No de résolution ou annotation

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution au premier ministre du Québec, M. François Legault, ainsi qu'à la ministre des Affaires municipales; Mme Andrée Laforest, ainsi qu'au député de notre circonscription.

DE TRANSMETTRE également une copie de la présente résolution aux MRC du Québec, de même qu'aux municipalités locales de notre territoire pour appui.

ADOPTÉ

9172-08-2025

AUTORISATION DU DÉPÔT D'UNE DEMANDE AU FONDS EN MONTÉRÉGIE, ON BOUGE

Considérant que la Municipalité de Saint-Robert souhaite déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds « En Montérégie, on bouge! » à l'hiver 2025-2026;

Considérant que la Municipalité de Saint-Robert certifie que les renseignements contenus dans la demande et dans les documents déposés à Loisir et Sport Montérégie sont complets, exactes et véridiques ;

Considérant que la Municipalité de Saint-Robert s'engage à utiliser l'aide financière octroyée conformément aux orientations et objectifs du programme, à utiliser l'aide financière selon les modalités du programme et à fournir, sur demande, un bilan financier de réalisation à Loisir et Sport Montérégie.

Il est proposé par Michel Boisvert d'autoriser Nathalie Lussier, directrice générale et/ou Tania Pelletier, coordonnatrice en loisirs de la municipalité, à déposer la demande d'aide financière dans le cadre du Fonds « En Montérégie, on bouge! » pour et au nom de la Municipalité de Saint-Robert et à signer tous les documents afférents.

ADOPTÉ

9173-08-2025

AUTORISATION DU DÉPÔT D'UEN DEMANDE AU PROGRAMME NOUVEAU HORIONS 2025-2026

La municipalité de Saint-Robert a pris connaissance de la demande de subvention auprès du Programme Nouveaux Horizons, projets communautaires pour les aînés dans la collectivité.

Nous croyons que cette initiative aura des impacts positifs sur le Club FADOQ St-Robert ainsi que sur la population.

Nous croyons que le projet permettra de fournir des équipements nécessaires au bon fonctionnement de la gestion et des activités organisées.

Le projet s'inscrit directement dans la visée de la politique familiale ainsi que de la politique MADA dont nous reconnaissons l'importance des aînés et de l'implication dans notre milieu.

Sur proposition de Stéphane Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser le dépôt d'une demande au Programme Horizon 2025-2026, tel que présenté par la responsable des loisirs, Tania Pelletier.

La directrice générale Nathalie Lussier et/ou la responsable des loisirs Tania Pelletier sont autorisés à déposer pour et au nom de la municipalité tous documents pertinents à la demande.

ADOPTÉ

9174-08-2025

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes

9175-08-2025

DIVERS

A) INAUGURATION OFFICIELLE NOUVEAU BÂTIMENT DU 1 RUE AGGÉE-PELLETIER – 7 SEPTEMBRE

M. Salvas informe les membres du conseil que l'inauguration officielle du nouveau bâtiment aura lieu le 7 septembre prochain entre 11h et 14h, une invitation sera publiée sous peu.

Formules Municipales - No 4614-MST (FLA-750)

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROBERT

9176-08-2025

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 H 58, Myriam Chapdelaine propose la levée de la séance.

M. Gilles Salvas
maire

Mme Nathalie Lussier
directrice générale/greffière-trésorière

Je, Gilles Salvas, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto.»

11 août 2025